

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



**SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ENFANCE
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 04/03/2022

Conférence ministérielle sur la mise en place de la garantie européenne pour l'enfance : l'Union Européenne réaffirme son engagement auprès des enfants

Dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, le Secrétaire d'Etat en charge de l'Enfance et des Familles, Adrien Taquet, accueillait ce vendredi 4 mars à Paris ses homologues Ministres et Secrétaire d'État pour un événement dédié à la mise en œuvre de la Garantie européenne pour l'enfance.

Alors qu'au sein de l'Union européenne, près d'un enfant sur 4 est toujours exposé au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, les Etats-membres, la Commission européenne et le Parlement européen se sont mobilisés depuis plusieurs années, dans un processus aboutissant en juin 2021 à l'adoption d'une recommandation de la Commission établissant une Garantie européenne pour l'enfance.

En s'attachant à offrir aux enfants un accès à l'éducation, à la santé, à un logement décent, à une alimentation saine et à un accompagnement dès le plus jeune âge, l'Union européenne promet une authentique égalité des chances et un quotidien plus serein aux enfants, tout en accordant une attention particulière aux plus fragiles d'entre eux.

La France, dans le cadre de la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, a accordé une attention particulière à maintenir une mobilisation forte sur ce sujet.

Tel était l'objet de l'évènement de ce jour, lequel a permis :

- De faire dialoguer l'ensemble des parties-prenantes, dans un partage de bonnes pratiques indispensable au bon déploiement de la Garantie ;
- D'accorder une attention toute particulière aux périodes les plus délicates de l'enfance et aux publics les plus fragiles, avec des tables-rondes par exemple dédiées à la petite-enfance ou aux besoins spécifiques des enfants souffrant de troubles de la santé mentale ;
- De mettre enfin au cœur de la discussion le point de vue des enfants eux-mêmes. Une délégation d'une vingtaine d'enfants, venus de toute l'Union européenne, a pu engager un dialogue ouvert, franc et transparent avec les ministres présents, lesquels ont été attentifs à leurs idées, leurs attentes et leurs besoins, et impressionnés par leur capacité à les formaliser.

Ce faisant, les Etats membres de l'Union Européenne poursuivent et renforcent leur engagement à promouvoir l'égalité des chances, briser la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et des inégalités de destin, à travers une action concertée avec la société civile et les enfants.

La Conférence a également été l'occasion pour les États membres de condamner avec la plus grande fermeté l'agression militaire de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, et de signer une déclaration commune sur la situation des enfants en Ukraine. Alors que l'invasion du pays par la Russie nous rappelle dramatiquement que lors des conflits armés, les enfants sont toujours parmi les plus vulnérables, les États membres se sont engagés à apporter une réponse rapide et concrète aux enfants et à leur famille, en cohérence avec les premières annonces formulées et aider à lads organisations internationales et de la société civile.

Adrien Taquet déclare : « *La pauvreté est une atteinte insupportable aux capacités de développement de l'enfant. Elle constitue un frein terrible à son apprentissage et à son épanouissement, dans toutes ses dimensions : physique, social, affectif. Elle empêche le plein exercice des droits fondamentaux des enfants, et assombrit leurs perspectives d'avenir.*

Je salue l'engagement de l'ensemble des institutions européennes et de tous les Etats-membres dans la lutte contre cette pauvreté, et contre l'exclusion sociale des enfants. L'évènement organisé aujourd'hui par la présidence française de l'Union européenne nous a permis, en donnant la parole aux responsables publics, à la société civile, mais aussi et surtout aux enfants eux-mêmes, d'en apprendre, les uns et les autres, beaucoup sur ces enjeux.

La France continuera à accorder une attention toute particulière à ces questions, notamment dans le cadre d'une actualité qui expose, aux portes de l'Union européenne, des millions d'enfants à la guerre, à la pauvreté, à l'exclusion sociale. Nous resterons attentifs et mobilisés pour garantir la sécurité des enfants en Ukraine et œuvrer à la protection de leurs droits fondamentaux. »

**Secrétaire d'Etat auprès du ministre des solidarités
et de la santé, chargé de l'enfance et des familles
Cabinet de M. Adrien TAQUET**

Mél : sec.presse.enfance@sante.gouv.fr

14, avenue Duquesne

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)